



EPTB Charente

INSTITUTION INTERDÉPARTEMENTALE POUR L'AMÉNAGEMENT
DU FLEUVE CHARENTE ET DE SES AFFLUENTS



Compte rendu

COMITE DE PILOTAGE N°14 POISSONS MIGRATEURS BASSIN DE LA CHARENTE

Date : 04 décembre 2014

Lieu : Annexe du CG17 à Saintes

Participants :

Présents :

ALBERT François, Groupement FDAAPPMA Poitou-Charentes
BLANC Eric, CRPMEM Poitou-Charentes
BUARD Eric, CREA
DURAND Laurie, CRPMEM Poitou-Charentes
GIRARD Jean-Paul, Président de l'ADAPAEF17
GRACIA Jean-François, CG16
LOUIS Didier, Président de l'EPTB Charente
LUQUET Jean-François, ONEMA DIR POITIERS
MAGNANT Michel, DDT16
MARBOTTE Frédéric, DDTM17
OLLIVIER Nathalie, DDT16
REBOURS Philippe, Président du Groupement FDAAPPMA Poitou-Charentes
POSTIC-PUIVIF Audrey, EPTB Charente
SILLON Jean-Claude, Vice-président de l'EPTB Charente
SIROT Baptiste, EPTB Charente

Excusés :

BLACHIER Philippe, CREA
FDAAPPMA 17
FONTENY Sylvie, CG17
GACHET Frédéric, DIRM SA
HUGUES Elodie, CG17
LAROUCHE Isabelle, Région PC
METAYER Guillaume, CG17
NORMAND Bénédicte, CG86
RAMBAUD Sylvie, AEAG
RIGAUD Christian, IRSTEA
SIROT-DEVINEAU, Région PC

Le diaporama présenté en séance ainsi que le compte-rendu sont disponibles sur le site Internet de l'EPTB Charente, dans l'espace collaboratif dédié au comité de pilotage.

Ordre du jour :

- 1/ Les suivis biologiques
- 2/ La continuité écologique
- 3/ Les tableaux de Bord
- 4/ La communication
- 5/ La révision du PLAGEPOMI
- 6/ Les financements

Relevé des discussions :

Les suivis biologiques

Analyse des débits

► Nathalie OLLIVIER précise qu'il peut y avoir des problèmes de fonctionnements sur la station de Chaniers lors des bas débits. Il faudrait donc intégrer le nombre de jours de dysfonctionnement de la station afin de nuancer les résultats et tenir compte des problèmes techniques. Il faudrait peut-être envisager de faire le travail avec les données de la station de Vindelle.

François ALBERT précise que l'exercice n'a pas été fait et que les données vont être reprises pour intégrer cette question des périodes « de dysfonctionnement » ou lorsque des « valeurs aberrantes sont dues à des problèmes particuliers ».

► François ALBERT informe que l'analyse des débits sera aussi réalisée sur la station de Vindelle pour avoir une vision sur la partie amont du bassin.

Audrey POSTIC-PUIVIF complète en informant que cette analyse des débits doit être couplée avec les données de pluviométrie, le travail est actuellement en cours.

Résultats de la station de comptage de Crouin

► Jean François GRACIA précise que cette année, comme l'année dernière, les clapets au niveau du barrage de Crouin ont été ouverts longtemps ce qui a pu favoriser un échappement non négligeable. Lorsque les clapets sont ouverts, la passe est très peu visible.

Audrey POSTIC-PUIVIF informe que Jean Dartiguelongue, le prestataire qui nous assiste pour le dépouillement, a commencé à analyser les temps d'échappement possibles par les clapets sur les données de 2013. L'exercice sera reconduit pour l'année 2014 avec plus de précisions notamment sur la gestion du barrage et les mesures faites sur place.

Eric BUARD précise qu'en 2013, le temps d'échappement pour les aloses était aux alentours des 10%.

Jean François GRACIA précise que lorsque les clapets sont ouverts, cela signifie que l'on est en débit soutenu, et qu'avec la marée, les fenêtres de passages hors passe ont été surtout observées sur les 2 dernières années. De plus, des observations d'aloses en franchissement par les clapets ont été faites en 2014.

► Nathalie OLLIVIER demande pourquoi après 2012, année de sécheresse donc pénalisante, nous avons quand même moins de poissons et notamment moins d'aloses alors que 2013 et 2014 étaient plutôt de bonnes années en terme d'hydrologie ?

Audrey POSTIC-PUIVIF précise qu'il faut regarder l'ensemble du cycle de vie des poissons. Par exemple, pour les aloses il faut remonter 4 à 5 ans avant le passage des géniteurs pour analyser l'état

de la reproduction et de la production en aloses. On ne peut pas analyser l'état d'une population avec juste les chiffres de passage à Crouin, il faut prendre une multitude de paramètres depuis la reproduction et la survie des juvéniles jusqu'à la remontée des poissons en passant par la vie en mer. Ce travail commence à pouvoir se faire à partir des chroniques dont on dispose depuis 2009.

Les suivis aloses : front de migration et estimation du nombre de géniteurs

► Audrey POSTIC-PUIVIF informe qu'en suivant l'activité de reproduction des 3 sites Taillebourg, La Baine et Crouin on suit 47% de l'activité de reproduction sur le bassin.

Jean Paul GIRARD demande le niveau de fiabilité du système enregistreur et caméra ?

Audrey POSTIC-PUIVIF dit que la fiabilité est bonne car avec la caméra nous avons un suivi en continu alors que les enregistreurs étaient posés 2 fois par semaine. Le fait d'avoir un site en continu est important pour pouvoir calculer le nombre de géniteurs et éviter des biais trop important.

Frédéric MARBOTTE demande quelle est la différence de marge d'erreur entre le suivi des 3 sites décrits et l'estimation sur l'ensemble du bassin Charente.

Audrey POSTIC-PUIVIF explique que le détail des calculs sera présenté dans le rapport bilan annuel. Elle signale aux membres du comité de pilotage qu'il va falloir décider du niveau de suivi à mettre en place pour les années à venir sur le territoire. En effet les besoins en moyens humains et financiers ne seront pas du tout les mêmes si l'objectif est d'estimer le plus précisément possible le nombre de géniteurs sur le bassin de la Charente tous les ans ou d'avoir un indicateur fiable sur les 3 plus grosses frayères qui soit comparable d'année en année. Le deuxième objectif semble le plus réaliste et constitue un bon compromis.

Nathalie OLLIVIER dit que pour pouvoir choisir il faudrait connaître les chiffres de marge d'erreur sur les différents suivis mis en place et les différentes frayères suivies.

Audrey POSTIC-PUIVIF précise que les chiffres seront précisés dans le rapport bilan et pourront servir de base pour définir les suivis des années à venir.

► Frédéric MARBOTTE demande s'il n'existe pas un moyen plus rapide pour l'analyse des données avec par exemple un système d'écoute ou d'enregistrement automatique.

Audrey POSTIC-PUIVIF répond qu'il y a des recherches en cours sur les systèmes automatisés de décompte des bulls notamment sur les enregistrements audio. Pour les vidéos, le travail est en cours avec le bureau d'étude qui nous met à disposition la caméra.

► Jean François LUQUET demande quels sont les objectifs 2015 du suivi des géniteurs d'aloses.

Audrey POSTIC-PUIVIF répond qu'il est prévu un suivi allégé pour 2015. Il n'y aura pas de vidéo car le bureau d'étude doit d'abord travailler sur les données déjà enregistrées pour essayer de caler un dépouillement semi-automatique. On devrait donc concentrer les efforts sur la recherche du front de migration et non sur l'estimation du nombre de géniteurs.

Jean François LUQUET précise qu'à terme il faut se limiter à suivre un nombre précis de site qui présentent un intérêt. Un site amont semble pertinent. Il faudrait aussi réfléchir à optimiser le suivi pour distinguer les 2 espèces d'aloses. Il demande si nous avons connaissance de seuils de saturation sur les frayères. On peut penser que sur les sites aval on arriverait très vite à un niveau de saturation qu'il faudrait prendre en compte. Une fois la saturation atteinte on prospecterait plus en amont. A terme, il faut aussi se demander s'il y a un rapport entre ce qui est compté à Crouin et le nombre total de géniteurs estimés sur le bassin. Cette année 2 700 géniteurs sont passés à Crouin et 17 000 géniteurs ont été estimés. Peut être que le suivi de Crouin suffirait à donner une idée du nombre de géniteurs total sur le bassin ?

La Cellule Migrateurs répond que la corrélation n'est pas si évidente que ça et que le peu de chroniques encore disponibles sur le bassin ne permet pas d'apporter une réponse claire. Cela dit on

peut essayer de faire l'analyse sur les quelques années disponibles pour voir s'il y a un ratio cohérent entre les passages à Crouin et l'estimation de géniteurs.

► Jean Paul GIRARD demande si aujourd'hui on a le besoin et les moyens de suivre la production en alosons. Ce suivi permettrait réellement de dire si la reproduction a fonctionné.

Audrey POSTIC-PUIVIF répond que ce sujet est important et fait partie des questions qui seront posées dans le prochain programme. Pour l'instant les efforts se sont concentrés sur l'estimation du nombre de géniteurs pour voir la faisabilité et proposer un protocole cohérent afin de répondre à un objectif du PLAGPOMI.

► Michel MAGNANT précise qu'il faudrait mettre plus en avant les liens entre l'hydrologie, les mesures de gestion, les passes à poissons et les comptages des poissons migrateurs. Il faudrait l'intégrer dans la façon de présenter les résultats.

François ALBERT répond qu'aujourd'hui les suivis du front de migration, des passages à Crouin, des reproductions et de l'estimation du nombre de géniteurs permettent d'apporter les éléments nécessaires pour identifier l'état de la population et donc l'efficacité des mesures de gestion.

Michel MAGNANT précise qu'il faudrait mettre plus en avant ce travail et montrer que les suivis menés servent pour évaluer les actions de gestion.

► Eric BLANC demande si la taille moyenne des poissons varie suivant les différences des débits.

Audrey POSTIC-PUIVIF répond que les tailles mesurées sur les poissons observés à Crouin varient et ont tendance à diminuer depuis le début du suivi en 2010.

Les suivis anguilles : les piégeages

► Jean Paul GIRARD remarque que l'on a retrouvé des petites anguilles plus haut sur le bassin ce qui est bon signe car elles ont pu migrer. Cela ne signifie pourtant pas qu'il y ait eu plus d'anguilles en estuaire.

François ALBERT répond que le suivi du front de colonisation est un indicateur qu'il faut bien sur coupler avec les autres indicateurs (civelles, anguille jaune, anguille argentée) pour pouvoir dire si l'état de l'espèce s'améliore.

Eric BUARD précise que les résultats du suivi du front de colonisation sont corrélés avec les résultats des captures par les pêcheurs professionnels maritimes en estuaire.

► Philippe REBOURS demande si les résultats sont comparables avec les suivis réalisés sur la Dordogne ou la Garonne et quelles sont les conclusions des comparaisons.

François ALBERT précise que la méthode que l'on utilise est la même que celle sur Garonne-Dordogne. Les premières comparaisons se font surtout sur l'aspect « ouvrages » en analysant l'évolution des résultats sur un axe comme la Garonne sans ouvrage et sur la Charente avec des ouvrages en aval. Le travail est en cours entre la Cellule Migrateurs, MIGADO et l'IRSTEA.

► François ALBERT explique le protocole 2015 qui regroupera les pêches électriques et les piégeages.

Le Comité de pilotage valide la poursuite du suivi.

Les suivis anguilles : les fossés à poissons

► Nathalie OLLIVIER demande en quoi consiste la restauration des ouvrages en marais.

Eric BUARD explique que des ouvrages, comme par exemple les buses, sont remplacées par des ouvrages types moines avec une déraser en bois permettant de maintenir un niveau d'eau dans les fossés tout en permettant à la marée de pouvoir rentrer.

► Eric BLANC explique le manque d'intérêt des nouveaux propriétaires pour participer à la restauration des fossés compte tenu du cahier des charges trop contraignant pour inciter un engagement des propriétaires.

Eric BUARD ne pense pas qu'il soit réellement contraignant mais c'est surtout le fait que les propriétaires n'ont rien à gagner économiquement de la restauration et doivent payer la part d'autofinancement (30%) pour les travaux.

► Eric BLANC demande si les 140kg d'anguilles jaunes estimés par hectare de fossés à poissons sont une moyenne.

Eric BUARD répond que c'est en effet une moyenne qui reprend des fossés curés ou non, avec des gestions différentes ainsi que des localisations différentes.

► Jean François LUQUET demande s'il y a d'autres indicateurs en marais de l'état de la biodiversité ?

Eric BUARD répond qu'un comité d'expert au Forum des Marais Atlantique s'est réuni récemment sur la mise en place d'indicateurs poissons en marais.

François ALBERT précise que l'UNIMA réalise un suivi de la qualité de l'eau en marais et qu'il y a d'autres organismes qui réalisent des suivis sur d'autres groupes d'espèces comme la LPO ou le CREN.

► Jean François LUQUET poursuit en demandant quel est le statut de l'anguille en marais salés. Si l'anguille jaune est sédentaire dans le fossé et comment se fait le départ des argentées ? Il demande quel est l'apport des marais littoraux dans le stock d'anguille.

Eric BUARD précise que les anguilles jaunes restent plutôt sédentaires dans ces marais salés. Les anguilles argentées sont surtout des petits individus et donc majoritairement des mâles.

Audrey POSTIC-PUIVIF demande si cette question est abordée dans le cadre des rivières index suivies dans le cadre du PGA.

Jean François LUQUET répond qu'il n'y a pas encore de réponse claire sur l'apport de ces systèmes littoraux.

Les suivis anguilles : les captures des professionnels

► Laurie DURAND informe que les données de captures seront fournies en début d'année 2015. Elle précise que les règles de saisies ont un peu changé induisant des retards et la déclaration se fait par sms, par mail, etc... d'où la complexité de la saisie avec une inscription sur un document texte et sur un tableur.

► Eric BUARD évoque le suivi de l'échappement de civelle par le modèle GEMAC. La difficulté pour mettre en œuvre le modèle depuis 2 ans est que toute la saison de pêche n'est pas suivie du fait que les pêcheurs atteignent rapidement le quota. Or le modèle repose sur les déclarations de captures des pêcheurs. Il serait intéressant de compléter les séries de données par des pêches expérimentales.

Laurie DURAND précise qu'une demande d'un tel suivi a été faite au Ministère. Aucune réponse n'a été obtenue à ce jour.

Eric BLANC précise qu'il faut un porteur et un garant scientifique. IFREMER avait été ciblé mais ils n'ont pas le budget nécessaire. La demande est toujours à l'étude. Le CRPMEM PC avait également pensé au CREA pour réaliser ce suivi.

► Jean Claude SILLON demande quel est le taux de survie des civelles de repeuplement.

François ALBERT répond qu'un rapport est sorti et que les taux de mortalité vont de 5 à 70% suivant les secteurs repeuplés. Sur notre territoire les taux de mortalité seraient faibles. Il faut attendre les résultats des suivis à 3 ans pour avoir les chiffres sur l'efficacité du repeuplement.

► Eric BUARD informe que le quota global de captures de civelles de la prochaine saison 2014/2015 est de 75 tonnes au niveau national, qui correspond à une augmentation de 76,5% par rapport à la saison précédente.

Eric BLANC précise que les scientifiques avaient proposé jusqu'à 100 tonnes suite au recrutement important des deux dernières années.

Laurie DURAND précise que pour cette nouvelle saison les quotas sont répartis par pêcheurs (120 kg de civelles par pêcheur) donc chaque pêcheur peut étaler ses sorties civelles. Pour le moment, la saison démarre doucement car les pêcheurs ne débutent plus dès le début de la campagne (ouverture le 15 novembre).

Eric BLANC complète en disant que la suppression du marché asiatique a cassé le marché. Les fermes européennes de grossissement d'anguilles (à partir de civelles) ont l'exclusivité des quotas nationaux et donc les prix ont très nettement baissé. Il n'y a plus beaucoup de débouchés pour l'anguille et d'ailleurs 40% des fermes européennes ont fermé.

Les suivis anguilles : proposition de suivi des entrées de civelles en marais salé

► Eric BUARD présente la proposition de tests pour 2015 afin de mettre en place un protocole complet pour le prochain programme. A cet effet une stagiaire de Master 2 sera sollicitée pour ce suivi sur 6 mois.

Le Comité de pilotage valide l'idée de faire quelques tests afin de pouvoir proposer un suivi dans le prochain programme d'actions.

La continuité écologique

Les appuis techniques

► Baptiste SIROT demande comment on explique la baisse du nombre d'appuis techniques apportés cette année.

Audrey POSTIC-PUIVIF répond que cela dépend des projets en cours. Il y a eu moins de projet cette année donc moins de sollicitations, au cas par cas.

Jean François LUQUET demande s'il y a un lien direct entre le nombre d'appuis techniques et le nombre d'ouvrages traités.

François ALBERT répond qu'en effet il y a bien un lien entre les deux.

Nathalie OLLIVIER demande des précisions sur les avis techniques apportés par la Cellule Migrateurs. Elle précise que les avis officiels sont formalisés par l'ONEMA sur demande des services instructeurs de la DDT. Cela lui semble redondant d'avoir également un avis de la Cellule en réponse à une sollicitation de l'Agence de l'Eau.

François ALBERT précise que les demandes par courrier entraînent une réponse par courrier. Les échanges sur le terrain ou par mail se font en direct. L'avis de la Cellule n'est pas un avis formel, il s'agit d'un conseil.

Didier LOUIS reprend ces éléments en disant que la Cellule se positionne pour aider les techniciens, par exemple surtout en amont du projet pour leur apporter les éléments techniques ou biologiques.

Jean François LUQUET précise que le service instructeur est la police de l'eau qui consulte des experts comme l'ONEMA. Les avis de l'ONEMA se font par écrits. Par contre sur les financements, le comité de bassin a décidé que pour allouer des crédits, les projets doivent être validés à la fois par l'ONEMA mais aussi par la Cellule Migrateurs.

Les principales actions de l'année

► Nathalie OLLIVIER précise que sur des projets d'effacement ou d'arasement, les aménagements complémentaires pour maintenir certains usages ont un coût important et que le financement n'est pas forcément le même que pour l'ouvrage. Par exemple, l'effacement d'un ouvrage est financé à 80% alors que les aménagements des mesures correctives vont être financés à 60% alors qu'elles apportent un gain pour l'hydromorphologie et sont liées à l'effacement.

Jean François GRACIA complète en disant que sur le site de Jarnac, 2 ouvrages vont être effacés et que sur la partie amont le coût des travaux va être équivalent au coût de l'effacement.

François ALBERT précise que la question sera transmise à l'Agence de l'Eau afin d'avoir des éléments de réponse pour clarifier ce point là.

► Nathalie OLLIVIER revient sur les principales actions 2014 pour la restauration de la continuité écologique. Elle informe que pour 2015, le bassin du Son Sonnette lance une étude sur les ouvrages en liste 2. La DDT16 pousse les syndicats à réaliser des études sur les ouvrages liste 2 sur des tronçons de plusieurs ouvrages afin de se poser des questions plus globales sur la prise en compte de ces derniers. Sur la Nouère, dans le cadre du projet du doublement de la RN141, des études vont avoir lieu sur les 4 ouvrages concernés par le classement en liste 2.

Frédéric MARBOTTE se demande pourquoi St Savinien ne figure pas sur la carte alors que les discussions se sont poursuivies en 2014. Il précise que la demande d'autorisation de renouvellement devrait amener l'enquête publique pour mi janvier à mi février.

François ALBERT précise que tout ne figure pas sur la carte mais que bien entendu le projet continue à avancer.

Nathalie OLLIVIER ajoute aussi que sur la Tardoire il y a une réflexion sur les moulins dans le cadre d'une déclaration d'intérêt général.

Michel MAGANT complète que sur la Charente il ne faut pas oublier certains projets et réalisations dans le domaine de l'hydroélectricité, comme les sites de la Chapelle, Villognon et le Moulin du Nil à Angoulême.

Etat d'avancement de la liste 2

► Nathalie OLLIVIER revient sur l'état d'avancement de la restauration de la continuité écologique sur la liste 2. Elle précise que si on calcule le linéaire ré-ouvert, suite aux aménagements, cela permettrait d'avoir une autre vision de l'actualisation en terme de gain de cours d'eau ré-ouvert.

François ALBERT dit que ce travail peut être très intéressant. Un premier calcul sera fait sur la base de l'actualisation de 2014.

Jean François LUQUET précise que la carte de l'état d'avancement sur la liste 2 est très intéressante car elle permet de voir les secteurs qui posent problème notamment en termes de maîtrise d'ouvrage.

Michel MAGNANT souligne qu'il y a aussi les problèmes d'acceptation sociale des projets et qu'il faut souvent un peu de temps pour faire changer les mentalités. Il faut communiquer autour de la

restauration de la continuité pour apporter des éléments pouvant montrer les effets des aménagements.

Nathalie OLLIVIER précise qu'il faut associer assez tôt les Bâtiments de France ou les archéologues dans les projets sur les ouvrages. Elle ajoute aussi qu'en termes de communication les vidéos sont parlantes pour les propriétaires ou les élus afin de démontrer l'intérêt d'un effacement par exemple.

François ALBERT confirme que l'aspect social est un des facteurs de réussite de la restauration de la continuité.

Audrey POSTIC-PUIVIF poursuit en rappelant que les outils de communication de la Cellule Migrateurs répondent à cet objectif en présentant les actions sur le bassin.

Baptiste SIROT ajoute que dans le cadre du SAGE, certains acteurs ont demandé une grille multicritères d'usages intégrant les effets positifs.

Frédéric MARBOTTE précise qu'il faut que les discours soient peut être moins techniques pour que les élus puissent s'approprier le message et le transmettre dans leurs instances.

Nathalie OLLIVIER complète en disant qu'il faudrait peut être systématiquement présenter en comité syndical ou en réunion publique, les fondamentaux de l'hydromorphologie et de la continuité écologique en montrant l'apport positif des actions pour la biodiversité mais aussi pour la vie locale, le patrimoine, le paysage et les aspects socio-économiques.

► Michel MAGANT demande s'il ne serait pas possible de réaliser un film de présentation de ces aspects appliqués au bassin Charente.

La Cellule Migrateurs trouve le projet très intéressant. Il pourrait être proposé dans le cadre du prochain programme d'actions. Le film pourrait montrer des exemples d'actions réalisées sur le bassin en allant de l'effacement à la mise en place d'une passe technique avec l'intervention des acteurs locaux dans les choix et les décisions prenant en compte les usages. Il faut que la vidéo soit à destination d'un public non averti pour expliquer les atouts de l'amélioration de la continuité écologique et de l'hydromorphologie.

► Nathalie OLLIVIER précise que dans le cadre de l'information des propriétaires de la liste 2, le Département de la Charente a décidé d'envoyer des courriers en orientant le propriétaire vers un syndicat de rivière pour avoir un soutien et un accompagnement. Aujourd'hui, les propriétaires de la Dronne et de la Touvre ont été informés. Sur la Tardoire les courriers sont prêts mais ne sont pas encore partis. La Nouère est le prochain bassin destinataire des courriers.

Frédéric MARBOTTE précise qu'en Charente-Maritime, le Département va appliquer la même stratégie avec le souhait d'accompagner les propriétaires. Aujourd'hui, des courriers ont été transmis sur la Seudre.

► François ALBERT pose la question sur l'état d'avancement de l'inventaire des ouvrages en marais car en 2015 il va y avoir une sollicitation de la DREAL sur les ouvrages ZAP.

Frédéric MARBOTTE précise qu'il n'a pas d'information sur le sujet.

► Baptiste SIROT interroge sur le fait d'avoir cibler dans la liste 2 et dans l'envoi des courriers les secteurs où il existe une maîtrise d'ouvrage (présence d'un syndicat de rivière) et avec des études lancées. Cela permet de renvoyer aux techniciens rivières les interrogations des propriétaires et d'avancer mais pourtant les autres secteurs sont soumis aux mêmes contraintes.

Nathalie OLLIVIER précise que la priorisation était indispensable pour pouvoir avancer.

► Jean François GRACIA demande quel est l'échéancier sur la ZAP Anguille.

Audrey POSTIC-PUIVIF répond qu'une révision de la ZAP est prévue en 2015. Elle sera sûrement suivie d'une actualisation. Il faut savoir que la ZAP est consultative et non réglementaire. La traduction réglementaire de la ZAP c'est la liste 2.

La communication

► Eric BUARD présente la maquette du prochain recueil d'expériences sur la continuité dont le texte avait été envoyé par mail, pour avis, aux membres du COPIL. La version présentée en séance tient compte des remarques parvenues.

Michel MAGANT demande quelles bibliographies ont été citées et si le guide ICE y figure. François ALBERT répond que la bibliographie contient des documents incontournables mais aussi les dernières publications comme celle sur l'ICE.

Le comité de pilotage n'a pas de remarques particulières, la plaquette est validée.

► Eric BUARD présente le projet de bulletin n°12. La maquette a été transmise au comité de pilotage pour avis. Nous attendons les retours.

Les financements

► Audrey POSTIC PUIVIF précise que l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le FEAMP ont été sollicités pour 2014. L'instruction du dossier a pris du retard à l'Agence de l'Eau et la demande doit être instruite en décembre 2014. A ce jour, la convention avec l'Agence de l'Eau n'a donc toujours pas été signée et aucun acompte n'a donc été versé pour 2014.

Laurie DURAND précise que le programme opérationnel concernant les fonds FEAMP ne sortira qu'en janvier voire février 2015.

Audrey POSTIC-PUIVIF complète en informant qu'il y aura un décalage de paiement pour l'année 2014 qui nécessitera un effort supplémentaire d'avance de trésorerie par les structures porteuses.

► Audrey POSTIC PUIVIF informe également le comité de pilotage de la rédaction d'une convention de partenariat tripartite regroupant les 3 structures de la Cellule Migrateurs. Elle remplace les deux conventions existantes entre EPTB / Groupement et EPTB / CREEA. Cette convention est issue de l'audit réalisé en début d'année 2014 par l'Europe. La convention est prévue pour l'année 2015. Elle ne modifie pas le fonctionnement mais permet d'inscrire dans un seul document les modalités du partenariat. A partir de 2015, le CREEA interviendra dans le financement sur le même principe et les mêmes montants que l'EPTB ou le Groupement.

► Audrey POSTIC PUIVIF rappelle que 2015 est une année charnière avec la rédaction du prochain programme 2016-2020 et que le COPIL sera sollicité pour sa rédaction.

Jean François LUQUET précise que la vision pluriannuelle est essentielle. Il faut se caler sur le déroulement du PLAGEPOMI et des outils de cadrage comme cela est fait jusqu'à présent.

Les questions diverses

► Nathalie OLLIVIER insiste sur l'aspect continuité écologique et précise qu'il lui semble important de prévoir lors des réunions de lancement des études sur les ouvrages, une présentation type qui permet d'expliquer la continuité écologique (réglementaire, biologique, exemple...), ainsi que de donner des définitions, de montrer les avantages et de ne pas oublier les aspects paysagers et socio-économiques.

► Jean François LUQUET informe que l'ONEMA apprécie beaucoup le travail partenarial en place sur le bassin Charente pour compenser et dynamiser la capacité collective pour faire avancer les actions relatives aux poissons amphihalins. Le programme de la Cellule Migrateurs est exemplaire. Il demande comment la Cellule, ou les structures qui la composent, peuvent faire connaître leurs actions et leurs rôles vers l'extérieur et ainsi influencer la STRANAPOMI, les COGEPOMI, le SRCE, etc... La Cellule remplit ce rôle de conseil et de présence forte sur les bassins Charente Seudre. Il suggère qu'il faudrait mettre plus en avant ce rôle et matérialiser la présence de la Cellule Migrateurs au niveau national.

La Cellule précise qu'elle est « moteur » sur le territoire et qu'elle est souvent sollicitée dans le cadre de colloques, de groupes d'échanges et autres pour présenter ses actions et son travail.

Audrey POSTIC PUIVIF ajoute que la Cellule Migrateurs n'est pas reconnue au niveau national et il lui est parfois difficile d'avoir du poids et d'être écouté comme les Associations Migrateurs qui se sont fédérées et sont représentées au niveau national.

François ALBERT précise que les organismes qui composent la Cellule sont cependant reconnus au niveau national. Le Groupement est reconnu par la FNPF et participe activement au groupe « migrateurs » national. Des réunions régulières sont organisées pour présenter les actions des territoires. La FNPF assure le lien avec les instances nationales. L'EPTB participe aussi à des groupes de travail entre EPTB et avec l'AFEPTB. Le CREAA participe aussi à des échanges avec d'autres organismes du même type (centres techniques) comme le CEPRALMAR, le SMIDAP et le SMEL mais aussi le SRC, le CNC, l'IFREMER etc....

La séance est levée à 12h30.

